



FICHE DE POSTE

LE HCÉRES RECRUTE UN(E) CHARGE(E) DE PROJET (CATEGORIE A)

POSTE A POURVOIR DE SUITE

PRÉSENTATION DU HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est une autorité administrative indépendante créée par la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Son organisation et son fonctionnement sont régis par le décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014. Le Haut Conseil est chargé :

- d'évaluer les établissements d'enseignement supérieur et leurs regroupements, les organismes de recherche, les fondations de coopération scientifique et l'Agence nationale de la recherche, les entités de recherche ; les formations et diplômes des établissements d'enseignement supérieur ou, le cas échéant, de valider les procédures d'évaluation réalisées par d'autres instances ;
- d'évaluer, à leur demande, les établissements d'enseignement supérieur étrangers ;
- de produire des analyses et indicateurs à l'échelle nationale et internationale en s'appuyant sur les travaux de l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST), département du Hcéres ;
- de contribuer à la définition d'une politique nationale de l'intégrité scientifique, observer les pratiques et accompagner les acteurs dans la mise en œuvre de leurs obligations, en s'appuyant sur l'Office français de l'intégrité scientifique (OFIS), département du Hcéres.

Le Hcéres est administré par un collège composé de 30 membres, dont le président. À ses côtés, siègent le Conseil d'orientation scientifique de l'OST et le Conseil de l'intégrité scientifique.

Le Hcéres est organisé en 8 départements, dont 4 départements d'évaluation, un département Europe et International, un département du système d'information, ainsi que les départements OST et l'OFIS, encadré par un secrétariat général.

CONTEXTE DE LA MISSION

Au sein du Hcéres, un département est en charge de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des organismes de recherche relevant principalement de la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche mais aussi d'autres ministères (ministère de la culture et de la communication, ministère chargé de l'agriculture, ministère chargé de l'industrie, ministère de la défense...).

Pour mener à bien cette mission, le département fait appel à des experts enseignants-chercheurs ou chercheurs français ou étrangers ayant une expérience dans le domaine du management des établissements, à des cadres administratifs de haut niveau ainsi qu'à des étudiants et des représentants du secteur privé.

MISSIONS

Le ou la chargé(e) de projet, au sein de ce département, contribue à la réalisation du programme d'évaluation mis en œuvre par des comités d'experts selon la méthodologie et les critères d'évaluation du Haut Conseil.

A chaque campagne annuelle, il est confié à la ou au chargé(e) de projet un portefeuille d'établissements (universités, écoles, organismes de recherches, ..) dont il a la charge, en binôme avec l'un des conseillers scientifiques placé auprès du directeur.

Sous la responsabilité de la cheffe de département, et en lien avec le conseiller scientifique concerné, il ou elle assure l'ingénierie de projet des missions qui lui sont confiées tout au long du processus : de la préparation administrative, incluant la sollicitation des experts et la composition des comités, au suivi de l'évaluation des établissements jusqu'à l'étape de la production du rapport d'évaluation. Pour ce faire, il ou elle s'appuie sur un système d'information dédié.



A ce titre, il ou elle rassemble et exploite la documentation relative aux établissements (rapport d'auto-évaluation et rapports divers, indicateurs, bilans...), rédige les notes et les synthèses caractérisant ces établissements qui sont fournies aux comités d'experts afin d'optimiser leurs missions d'évaluation. Il ou elle veille au respect des calendriers et des étapes clés du processus d'évaluation en lien avec les experts, dont il ou elle est un interlocuteur privilégié, et avec les chargés de gestion, responsables des aspects logistiques des comités de visite. Il participe aux différentes étapes du processus d'évaluation. Il contribue ainsi, avec le conseiller scientifique concerné, à l'animation des différentes réunions organisées avec les comités d'experts et à leur information ; il ou elle accompagne les comités lors des visites d'établissements (en moyenne 3 jours de déplacement à prévoir par établissement évalué) afin de garantir le respect des règles et des procédures. Il recueille les projets de rapports d'évaluation remis par les présidents de comité et apporte sa compétence rédactionnelle lors de la finalisation du rapport.

Par ailleurs, il participe aux réflexions d'ordre méthodologiques ainsi qu'aux études transversales menées au sein du département afin d'améliorer les processus de qualité mis en œuvre et d'adapter les référentiels des établissements au contexte de l'enseignement supérieur.

Il participe à l'administration du fichier des experts et à la formation de ces derniers. Il contribue à la définition des indicateurs de suivi des établissements et à l'actualisation des outils méthodologiques.

COMPETENCES

Capacité d'analyse et de synthèse avérée

Capacité rédactionnelle éprouvée

Sens relationnel et goût du travail en équipe

Réactivité et disponibilité

Rigueur et sens de l'organisation

Bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement du dispositif national de recherche et d'enseignement supérieur et des différents processus de mise en œuvre de la politique de recherche et d'enseignement supérieur

Connaissance des systèmes et dispositifs de pilotage et d'évaluation des institutions et organismes nationaux, européens et internationaux

Expérience de la mise en œuvre de politiques publiques

Maîtrise de l'anglais et connaissance d'une autre langue étrangère (espagnol, italien allemand,...) souhaitée.

Maîtrise des principaux logiciels bureautiques.

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Le département en charge de l'évaluation des établissements compte 16 personnels administratifs dont 9 chargé (es) de projet et s'attache les compétences de 9 conseillers scientifiques, chercheurs ou enseignants-chercheurs, collaborateurs non permanents à temps plein ou partiel placés auprès du directeur.

Le ou la chargé(e) de projet sera amené(e) à exercer ses fonctions dans cet environnement au sein du département mais également en lien avec les autres départements et les services support du Hcéres,

CADRE STATUTAIRE ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Titulaire de la fonction publique – catégorie A

- Ou contractuel - niveau BAC + 5

- Une expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche est demandée

CANDIDATURE

Adresser CV et lettre de motivation par courriel : sg@hceres.fr

Lieu : Paris, 13ème arrondissement (métro François Mitterrand, ligne13).

Date de clôture des candidatures : le 30 juin 2018